

COMMUNIQUE

Le Ministre de la défense nationale communique :

Un concours de recrutement des élèves officiers médecins, pharmaciens, vétérinaires et odontostomatologues de l'école du service de santé des armées de Lomé (ESSAL), est ouvert aux jeunes togolais des deux (02) sexes. Ce concours se déroulera les **mercredi 08 et jeudi 09 avril 2026** au Lycée de Tokoin I (Colombe de la Paix) à Lomé.

1- CONDITIONS D'ADMISSION À L'INSCRIPTION DEFINITIVE

- Être âgé de 21 ans au plus à la date du concours ;
- Être titulaire du BAC II des séries C ou D de la session 2025 ou être régulièrement inscrit en classe de terminale C ou D ;
- Avoir déposé un dossier complet de candidature ;
- Avoir obtenu au BAC I (pour les élèves des classes de terminales), au BAC II (pour les bacheliers) les moyennes figurant dans le tableau ci-dessous :

Séries C et D

Français	moyenne ≥ 10
Physique/Chimie	moyenne ≥ 12
Mathématiques	moyenne ≥ 12
Sciences de la vie et de la terre	moyenne ≥ 12

2- DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA PREINSCRIPTION

- une demande manuscrite de préinscription au concours adressée au Chef d'état-major général des forces armées togolaises (CEMG/FAT) ;
- l'original du certificat d'acte de naissance ;
- l'original du certificat de nationalité togolaise (ancienne formule) ou duplicata (nouvelle formule) ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation ou diplôme de probatoire série C ou D avec le relevé de notes ;
- une attestation ou diplôme de BAC II série C ou D avec le relevé de notes ;
- une attestation d'inscription en classe de terminale série C ou D de l'année en cours ;
- une attestation d'inscription pour les candidats déjà inscrits à l'université ou dans une autre école supérieure ;
- une quittance de dix mille (10.000) FCFA pour les frais d'inscription non remboursable.

NB : Pour chaque pièce, joindre une photocopie légalisée.

3- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat de l'école du service de santé des armées de Lomé (ESSAL).

Toutefois, pour les candidats des établissements de l'intérieur du pays, ils peuvent déposer leurs dossiers de candidature complets dans les brigades territoriales de gendarmerie de leurs localités qui se chargeront de les acheminer à l'ESSAL.

4- PÉRIODE DU DÉPÔT DES DOSSIERS DE PREINSCRIPTION

La période prévue pour le dépôt des dossiers va du lundi **02 février à 07h 00'** au **lundi 02 mars 2026 à 17h 00'**.

5- PUBLICATION DE LA LISTE DES CANDIDATS DEFINITIVEMENT INSCRITS

A partir du vendredi 20 mars 2026.

6- LE CONCOURS COMPORTE QUATRE (04) EPREUVES ECRITES

Mercredi 08 avril 2026 :

- **08h 00' à 12h 00'** : épreuve de Français (durée : 04 heures ; coefficient : 02)
- **14h 30' à 17h 30'** : épreuve de Physique-Chimie (durée : 03 heures ; coefficient : 03)

Jeudi 09 avril 2026 :

- **08h 00' à 12h 00'** : épreuve de Mathématiques (durée : 04 heures ; coefficient : 03)
- **14h 30' à 16h 30'** : épreuve de Sciences de la Vie et de la Terre (durée : 02 heures ; coefficient : 03).

NB : Les candidats définitivement inscrits se présenteront le jour du concours à **06h 30'** au Lycée de Tokoin I (Colombe de la Paix), munis de leur quittance de l'inscription et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou carte d'identité scolaire) en cours de validité.

Le présent communiqué sera publié dans le quotidien TOGO-PRESSE et sur le site web du ministère de la défense nationale : www.defense.gouv.tg.

Lomé, le 16 JAN 2026

Signé

Le Ministre de la défense nationale